

# Inscriptions au camp de jour du 17 mars au 18 avril 2025



## PRENEZ NOTE QU'À COMPTER DU 19 AVRIL :

- Des frais de 50 \$ par enfant seront ajoutés à l'inscription.
- L'inscription de votre enfant sera conditionnelle au nombre de places disponibles dans son groupe d'âge.

### DATE ET HEURES :

Du 25 juin au 15 août 2025 (fermé le 1er juillet)

7 h à 9 h 30 : \_\_\_\_\_ Service de garde

9 h 30 à 16 h : \_\_\_\_\_ Camp de jour

16 h à 17 h 30 : \_\_\_\_\_ Service de garde

### INSCRIPTION :

En ligne [www.riviere-beaudette.com](http://www.riviere-beaudette.com) (services en ligne)

En personne à l'hôtel de ville

### COÛTS :

1er enfant : \_\_\_\_\_ 115\$ par semaine

2e enfant : \_\_\_\_\_ 110\$ par semaine

3e enfant : \_\_\_\_\_ 100\$ par semaine

Non-résidant : \_\_\_\_\_ 200\$ par semaine

Bloc de service de garde : \_\_\_\_\_ 40\$ par semaine/par enfant

### CHARTE DES RABAIS :

1ere-2e- 3e semaines \_\_\_\_\_ 100% du tarif

4e-5e-6e et 7e semaine \_\_\_\_\_ 15% de rabais

8e semaine \_\_\_\_\_ 40% de rabais

**Exemple :** Famille de 2 enfants utilisant le service de garde prenant 2 semaines de vacances :

1<sup>er</sup> enfant :  $115\$ + 115\$ + 115\$ + 98\$ + 98\$ + 98\$ = 639\$$

2<sup>e</sup> enfant :  $110\$ + 110\$ + 110\$ + 93\$ + 93\$ + 93\$ = 609\$$

Service de garde : 6 semaines X 40\$ X 2 enfants = 480\$

**Total :** 1728\$ (288\$ par semaine)

\*Il est possible de faire **1 demande** de modification de semaine sans frais avant le 16 mai. Dans le cas où une modification supplémentaire soit nécessaire OU soit demandé après le 16 mai, des frais de 25\$ par semaine modifiée par enfant seront facturés.

### VERSEMENTS :

Il est possible d'acquitter les frais d'inscription en 3 versements :

• 50% \_\_\_\_\_ à l'inscription

• 25% \_\_\_\_\_ au 1<sup>er</sup> mai 2025

• 25% \_\_\_\_\_ au 1<sup>er</sup> juin 2025

**\*Le solde de l'inscription doit être payé en totalité, sans quoi l'accès au camp de jour sera refusé.**



À l'hôtel de ville : comptant, chèque et interac.

Dépôt de nuit (à l'entrée de l'hôtel de ville) : comptant et chèque.

Virement bancaire : Via votre institution bancaire ajoutez à vos factures *Municipalité Rivière-Beaudette - Loisirs* (ATTENTION À NE PAS SÉLECTIONNER TAXES). Le N° de référence doit correspondre au numéro du client (**ID du parent payeur**) inscrit sur la facture et non au numéro de facture. Il est important de toujours utiliser ce compte pour toutes transactions concernant les loisirs.

Par la poste par chèque.

### Frais d'annulation

Dans le cas où vous devriez annuler une inscription (les frais sont calculés par inscription).

Remboursement à 85% si la demande est reçue avant le 1<sup>er</sup> mai; 50% si la demande est reçue entre le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> juin;

**Aucun remboursement ne sera effectué après le 1<sup>er</sup> juin.**

Sorties :

À venir \*4 sorties au coût de 40\$ (non inclus dans les frais d'inscription) sont prévues à la programmation.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

[loisirs@riviere-beaudette.com](mailto:loisirs@riviere-beaudette.com)

450 269-2931, poste 1002